

Mars
2018**Filières/séries**

Les trois années qui précèdent le bac sont marquées à la fois par l'entraînement à l'examen et par le grand jeu de l'orientation qui consiste à tenter de rester dans la voie la plus prestigieuse (scientifique depuis le milieu du XX^e siècle).

La réforme Blanquer remplace les séries par des spécialités, mais en conservant un cadre annuel. La pression sera forte dans les établissements pour constituer des classes à partir de combinaisons imposées de spécialités. On augmente donc en fait le nombre de séries, avec une forte probabilité de créer une nouvelle voie d'excellence de préparation à Sciences Po.

Cette logique de filières ne permet pas au lycée de tenir la route dans un monde de formation tout au long de la vie.

Parcours des élèves lycée/sup

La question du parcours de l'élève doit être au centre de la réflexion. Il s'agit, au lycée, de l'ébauche d'un parcours de formation qui, désormais, se poursuivra tout au long de la vie. Il est indispensable d'identifier les compétences et connaissances capitalisables tout au long de ce parcours.

En choisissant d'instaurer un fort tronc commun très connoté «humanités», la réforme Blanquer limite la possibilité pour le lycéen de s'engager dans un parcours correspondant à ses goûts et à ses compétences. C'est la logique des fondamentaux appliquée au lycée et à l'enseignement supérieur.

Pour le Sgen-CFDT, les élèves doivent acquérir les compétences nécessaires au post-bac.

LYCÉE
BLANQUER**Mixité sociale**

Une réforme est utile si et seulement si elle permet un lycée plus juste socialement. Après la 3^e, tous les élèves doivent partager des enseignements communs.

En conservant trois voies dont la hiérarchie est notoirement discriminante, la réforme Blanquer est un renoncement à diminuer le déterminisme social des inégalités au lycée, point noir du système éducatif français. Conçue en vase clos, sans prise en compte des attendus des universités, cette réforme reste scolaro-centrée et le lycée continue de préparer au post-bac sélectif... du lycée (CPGE et BTS).

Pour le Sgen-CFDT, tous les élèves doivent être accueillis dans un lycée modulaire, polyvalent et diversifié.

Accompagnement

Pour le Sgen-CFDT, passer d'un lycée structuré en voies parallèles à une construction progressive des parcours nécessite d'accompagner le jeune grâce à une relation inscrite dans le temps pour faire un point régulier sur les apprentissages, organiser l'utilisation des dispositifs d'aide proposés par l'établissement, accompagner la construction du parcours dans une perspective bac-3/bac+3 mais aussi de formation tout au long de la vie.

La réforme Blanquer propose 1,5 h hebdomadaire d'aide à l'orientation : un accompagnement en retrait par rapport à l'existant et limité probablement à la gestion administrative de Parcours sup, peut-être en classe entière. Pire, en seconde, ces heures sont assignées à la remédiation en français après un test en ligne (les fondamentaux, on vous dit !)

Pour le Sgen-CFDT, l'accompagnement est un enjeu majeur pour permettre la réussite de chaque élève.